



Communauté de Communes d'Auberive Vingeanne et Montsaigeonnais

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Enquête publique sur le projet de l'Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) de Montsaigeon

Par arrêté n°AR-007/18, le Président de la Communauté de Communes d'Auberive Vingeanne et Montsaigeonnais a ordonné l'ouverture de l'enquête publique concernant l'élaboration de l'AVAP de Montsaigeon, pour une durée de 30 jours. Elle précède l'approbation dudit document par le Conseil communautaire et le Préfet.

A cet effet, M. le Président du tribunal administratif de Chalons en Champagne a désigné :

- M. Régie LOUIS, en qualité de commissaire enquêteur.

Le dossier de projet d'AVAP et les pièces qui l'accompagnent, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront déposés à la Mairie déléguée de Prauthoy, Commune de Le Montsaigeonnais pendant une durée de 30 jours consécutifs, aux jours et heures habituels d'ouverture, du 9 janvier 2019 au 12 février 2019.

Le commissaire enquêteur recevra :

- le mercredi 9 janvier 2019 de 9h00 à 12h00, dans les locaux des métiers d'arts de Montsaigeon (4 rue du Châtelet, Montsaigeon, 52190 LE MON TSAUGEONNAIS)
- le vendredi 1^{er} février 2019 de 9h00 à 12h00, en mairie déléguée de Prauthoy, Commune de Le Montsaigeonnais (3 rue de la Gare, Prauthoy, 52190 LE MON TSAUGEONNAIS)
- le mardi 12 février 2019 de 14h00 à 17h00, en mairie déléguée de Vaux-sous-Aubigny, Commune de Le Montsaigeonnais (20 rue de Verdun, Vaux-sous-Aubigny, 52190 LE MON TSAUGEONNAIS)

Chacun pourra prendre connaissance du dossier :

- en Mairie déléguée de Prauthoy, Commune de Le Montsaigeonnais, à l'adresse suivante et aux horaires suivants : 3 rue de la Gare, Prauthoy, 52190 LE MON TSAUGEONNAIS, le jeudi de 14h00 à 18h00 ;
- sur ordinateur à l'adresse suivante et aux horaires suivants : 3 rue de la Gare, Prauthoy, 52190 LE MON TSAUGEONNAIS, le jeudi de 14h00 à 18h00 ;
- sur le site internet de la CCAVM à l'adresse : <http://www.ccavm.fr/>

Chacun pourra consigner éventuellement ses observations :

- sur le registre d'enquête ;

ou

- par écrit au siège de l'enquête : Mairie déléguée de Prauthoy, Commune de Le Montsaigeonnais, 3 rue de la Gare, Prauthoy, 52190 LE MON TSAUGEONNAIS, le jeudi de 14h00 à 18h00 ;

ou

- à l'adresse électronique suivante : eve.bourgeois@ccavm.fr

Les observations qui seront reçues par courrier postal ou électronique avant la date de clôture de l'enquête seront intégrées dans le registre correspondant.

Des informations relatives au projet pourront être demandées à M. Jean-Pierre COUROUX, Maire délégué de Montsaigeon, Commune de Le Montsaigeonnais.

MENTION DE PRESSE
ANNONCES LEGALES

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie, aux jours et heures habituelles d'ouverture, dès qu'ils seront transmis à la commune et pour une durée d'un an.

Le Président, Patrick BERTHELON

